

Monsieur le Président, alors que je m'adresse à cette assemblée pour la première fois, je suis conscient des éminents services que vous rendez depuis longtemps aux Nations Unies. Ma délégation est persuadée que votre savoir et votre sagesse contribueront au succès de nos délibérations et vous assure de son entière collaboration à l'exécution de vos tâches.

Permettez-moi d'abord de souhaiter la bienvenue au tout dernier membre des Nations Unies, les Seychelles, et d'ajouter que le Canada envisage d'établir des relations amicales avec le peuple et le gouvernement de ce nouveau pays du Commonwealth.

Je profite aussi de l'occasion pour exprimer à la délégation de la Chine les condoléances du gouvernement et du peuple canadiens à l'occasion du décès du Président Mao Tsé-Toung. Sa perte est ressentie vivement dans le monde entier.

Quant aux Nations Unies, elles connaissent actuellement une difficile période de transition.

Sauf quelques exceptions notables, la participation universelle nous est pratiquement acquise, encore que des pressions s'exercent en vue d'une définition plus stricte des obligations des membres.

Les efforts déployés pour adapter les procédures et la structure des Nations Unies aux nouvelles priorités engendrent des tensions nouvelles dans certaines institutions et activités traditionnelles.

L'accord sur les normes et les principes des droits de l'homme n'a pas eu comme pendant la volonté de les appliquer sans discrimination.

Si le Conseil de sécurité se réunit plus souvent qu'auparavant, le nombre de résolutions approuvées n'a pas augmenté en proportion.

Les actes de piraterie et de terrorisme, qu'ils soient perpétrés à l'intérieur des États ou entre eux, érodent les principes de la pratique et du droit international sur lesquels repose la Charte des Nations Unies.